

VALIDITE TERRITORIALE :

- Cette carte est valable pour les pays dont la case ci-contre n'est pas rayée (pour information complémentaire, consulter www.cobx.org).

- Dans chaque pays visité, le Bureau de ce pays garanti, pour ce qui a trait à l'utilisation du véhicule décrit ici, la couverture d'assurance conformément aux lois de ce pays relatives à l'obligation d'assurance. Pour l'identification du Bureau approprié, voir au verso.

(*) La couverture d'assurance fournie par les cartes vertes délivrées pour l'Azerbaïdjan, Chypre et la Serbie est limitée aux parties géographiques des dits pays qui sont sous le contrôle des gouvernements respectifs. Pour plus d'informations, veuillez consulter <http://gc-territorial-validity.cobx.org>

N° B 68910904

(*) CATEGORIE DE VEHICULES - CODE

A. AUTOMOBILE C. CAMION OU TRACTEUR E. AUTOBUS OU AUTOCAR
 B. MOTOCYCLE D. CYCLE A MOTEUR AUXILIAIRE F. REMORQUE G. AUTRES

EN CAS DE SINISTRE, CONTACTER :
 TEL : 0 800 73 99 37

Notre centre de Service
 AXA France

1. INTERNATIONAL MOTOR INSURANCE CARD 1- CARTE INTERNATIONALE D'ASSURANCE AUTOMOBILE		2. EMISSION AVEC L'AUTORISATION DU BUREAU CENTRAL FRANCAIS	
3. VALABLE		4. Code pays / Code assureur / Numéro	
Jour	Mois	Jour	Mois
14	02	24	28
Année		Année	
2025		2025	
5. N° d'immatriculation (ou à défaut) N° du châssis ou N° du moteur GV-604-BW		6. Catégorie (*) 7. Marque du véhicule C CARRON	
8. Validité territoriale (voir également ci-contre)			
A	B	BG	CY
LI	LT	LV	M
AND	AZ	BH	BX
		HR	MA
		MD	MK
		MN	NE
		PL	RO
		RS	SR
		SK	SI
		TR	UA
		UK	
9. Nom et adresse du souscripteur du contrat d'assurance (ou de l'utilisateur du véhicule)			
SARL, DIVA MR LAMY JURGENS ZA LA LEVRAUDIÈRE 85120 ANTIGNY			
10. Cette carte a été délivrée par :		11. Signature de l'assureur	
AXA FRANCE IARD 313, TERRASSES DE L'ARCHE 92727 NANTERRE CEDEX			